

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 02 février 2026**

DATE DE LA CONVOCATION

26 janvier 2026

Nombre de conseillers en exercice :
36 Titulaires et 7 Suppléants

Titulaires présents : 28

Suppléants votants : 0

Pouvoirs : 3

Total votants : 31

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 02 février 2026

L'an deux mil vingt six

Et le 02 février à 18h30

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au siège de la Communauté de communes du Grand Chambord, sous la présidence de Monsieur Gilles CLEMENT, Président de la Communauté de Communes.

Membres Titulaires présents :

Hélène PAILLOUX (Bracieux), André JOLY (Chambord), Gérard BARON (Fontaines-en-Sologne), Joël DEBUIGNE, Claire CAILLON, Jean-Luc DAUTREMÉPUIIS (Huisseau-sur-Cosson), Anne-Marie THOMAS, Dimitri BRUNEAU (La Ferté-Saint-Cyr), Christine MONGELLA (Maslives), Gilles CLEMENT, Nathalie BINVAULT, José COELHO, Danièle DEBOUT, Dominique GIBAUD (Mont-près-Chambord), Gérard CHAUVEAU, Fabienne GENDRIER (Montlivault), Patrick MARION (Neuvy), Laurent ALLANIC, Françoise CHAMPY, Julien MARCILHAC (Saint-Claude-de-Diray), Didier HEITZ, Mireille BIZERAY (Saint-Dyé-sur-Loire), Yves-Marie HAHUSSEAU, Jacky HERNANDEZ, Christian LALLERON (Saint-Laurent-Nouan), Florence BARRAUD RODET (Thoury), Patrice DUCHET, Virginie VERNERET (Tour-en-Sologne).

Membres Suppléants présents à voix délibérative :-

Membres Titulaires absents et ayant donné pouvoir à un autre Titulaire :

Henry LEMAIGNEN (Bauzy) a donné pouvoir à Jean-Luc DAUTREMÉPUIIS (Huisseau-sur-Cosson),

Jean-Luc VINGERDER a donné pouvoir à Hélène PAILLOUX (Bracieux),

Michel LAURENT a donné pouvoir à Jacky HERNANDEZ (Saint-Laurent-Nouan).

Membres Suppléants présents sans voix délibérative :-

Membres Titulaires absents ou excusés :

Claudette SORIN (Crouy-sur-Cosson), Cécile JORY-JANVIER (Huisseau-sur-Cosson), Elisabeth GUIBERTEAU, Valérie LODI, Christine SOUCHET (Saint-Laurent-Nouan),

Les membres présents, formant la majorité des conseillers en exercice, Monsieur Laurent ALLANIC a été désigné secrétaire de séance.

Délibération 041-015-2026

Objet : Autorisation à donner à Monsieur le Président pour signer la convention pour le projet du campus Santé - Hôpital de Blois

Monsieur le Président rappelle qu'il a rencontré en 2024, l'ancien directeur du CHB Simone Veil de Blois, Monsieur Olivier SERVAIRE-LORENZET pour préfigurer un soutien de la Communauté de communes à un projet de Campus pour des étudiants en santé, campus qui favoriserait leur installation dans le département à la suite d'un parcours de formation *in situ*.

Le projet a été officiellement lancé le 8 juillet 2025. Il regroupera dès la rentrée 2026 l'ensemble des formations paramédicales du Loir-et-Cher et dès la rentrée 2027 des étudiants de 1ère année de médecine. Il devrait permettre d'accueillir au total près de 900 étudiants (en soins infirmiers (IFSI), aides-soignants (IFAS) et ambulanciers (IFA), auxquelles s'ajoutent les formations de 1ère année (PASS) et licence en santé (LAS) en lien avec la faculté de médecine de Tours, la formation continue pour les agents du

centre hospitalier, du groupement hospitalier de territoire (GHT) et des structures partenaires, ainsi que les enseignements dispensés par le Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence) et une unité de recherche clinique avec des patients partenaires. Le coût des travaux s'élève à 26 millions d'euros, porté à 28 millions avec le matériel médical. Le financement mobilise de nombreux partenaires locaux : la Région Centre-Val de Loire y contribue à hauteur de 12,6 millions d'euros, le Conseil départemental de Loir-et-Cher via son plan « Le 41 en bonne santé », Agglopolys pour 1,2 million d'euros, ainsi que cinq autres intercommunalités concernées par les tensions en matière de recrutement dans le secteur médical : Communauté d'Agglomération des Territoires Vendômois, Communauté de communes du Romorantinais et du Monestois, Communauté de communes Val de Cher Controis, Communauté de communes Cœur de Sologne et la Communauté de communes du Grand Chambord.

Ce projet s'inscrit dans un programme plus large de modernisation du Centre Hospitalier Simone Veil à l'horizon 2030. Il vise à structurer une offre de formation répondant aux besoins du territoire, dans un contexte national de déséquilibre entre offre de soins et démographie médicale et plus globalement à renforcer l'attractivité du Loir-et-Cher auprès des futurs professionnels de santé.

Monsieur le Président informe avoir rencontré, le 19 janvier 2026, Monsieur Francis BRUNEAU, actuel directeur du Centre Hospitalier de Blois, lequel lui a présenté la version définitive du projet ainsi que la convention de soutien financier avec la Communauté de communes, annexe 7. Le montant initial de subvention sollicité reste inchangé : 150 000 €. Cependant, au regard de l'avancée du chantier et de l'inauguration prévue en septembre 2026, il sollicite un versement en deux fois au lieu d'un étalement du versement du montant global sur trois exercices budgétaires.

Dans ce contexte, Monsieur le Président propose aux membres du Conseil communautaire :

- De l'autoriser (ou son représentant dûment habilité) à signer la convention de soutien financier avec le Centre Hospitalier Simone Veil de Blois pour participer au projet Campus Santé 41, telle que présentée en annexe 7 ;
- De l'autoriser (ou son représentant dûment habilité) à signer toutes pièces relatives à cette affaire et prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- AUTORISE Monsieur le Président (ou son représentant dûment habilité) à signer la convention de soutien financier avec le Centre Hospitalier Simone Veil de Blois pour participer au projet Campus Santé 41, telle que présentée en annexe 7 ;
- AUTORISE Monsieur le Président (ou son représentant dûment habilité) à signer toutes pièces relatives à cette affaire et prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Extrait certifié conforme.

Le secrétaire de séance

Laurent ALLANIC



Le Président

Gilles CLEMENT

